

NAMUR 2050

Un territoire qui se construit avec celles et ceux
qui l'habitent et le pratiquent

Le processus participatif du Schéma de Développement Communal

Présentation publique · 23 septembre 2026

Sophie Marischal

Cheffe du service NID - Ville de Namur



Un dispositif participatif

En plus de la CCATM et de l'enquête publique, un dispositif participatif est prévu. Sa coordination est assurée par la Ville : le NID et la cellule Participation sont en charge du processus.

1 Le questionnaire

Recueillir l'avis des usagers de l'ensemble du territoire communal.

2 Le panel

30 à 40 personnes, organe consultatif associé au processus.

3 Les quartiers

Des réunions participatives dans les différents quartiers de la commune.

4 Les rendez-vous publics

Des temps d'information et d'échange ouverts à toutes et tous.

5 Le site internet

Un site dédié au projet de SDC, alimenté tout au long de la démarche.

6 Le NID

Une exposition permanente et des animations pour rendre visibles les tensions et les enjeux, puis les orientations du schéma.

Le bureau d'études PLURIS fournit les contenus techniques ; la Ville assure l'animation, la mise en forme et la production des supports.

Plusieurs façons de participer

1

Questionnaire

Faire remonter largement les expériences, besoins, attentes et priorités liés au territoire.

2

Panel

Un groupe de 30 à 40 personnes associé dans la durée pour travailler sur les tensions, approfondir les enjeux et la stratégie.

3

Quartiers

Présenter l'avant-projet aux citoyens en fonction des réalités locales.

Compléter l'avant-projet par l'expérience du terrain.

+

Présenter le projet lors de l'enquête publique

4

Information & échanges

Conférences publiques, page internet dédiée, exposition, animations et rencontres pour informer, questionner et échanger.

Le questionnaire : faire remonter l'expérience du territoire

1.000

Objectif visé, 1000 questionnaires complétés

À l'échelle des 46 quartiers namurois.

1

Qui le conçoit ?

Le bureau d'études rédige le questionnaire et en assure le dépouillement. L'approche est à portée sociologique et tient compte de la diversité des contextes territoriaux.

2

Pour quel public ?

Namurois, travailleurs, tout usager qui fréquente ou qui a des intérêt sur le territoire de Namur.

3

Que demande-t-il ?

Les besoins et attentes en matière de logement, de services, d'équipements et d'activités économiques..., tels qu'ils sont vécus au quotidien.

4

À quoi sert-il ?

Il constitue le « diagnostic chaud » : ses résultats alimentent l'analyse contextuelle et seront présentés au panel.

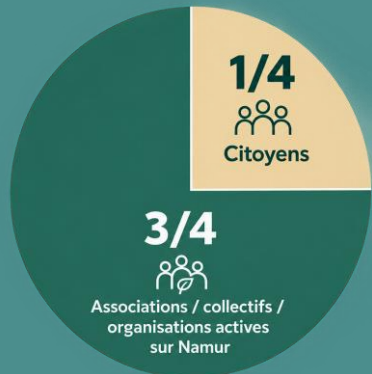
Le questionnaire est ouvert jusqu'au 2 novembre 2026.



Le panel : participer dans la durée

1

30 - 40 personnes



Analyse des candidatures par un jury d'agents communaux (NID, cellule participation, développement territorial).

2

Un regard complémentaire

Le panel n'est pas un comité technique : c'est un organe consultatif qui nourrit la réflexion sur les enjeux territoriaux et la stratégie.

3

Une analyse croisée

Les participants confrontent leur expérience aux analyses produites et contribuent à approfondir le travail en cours.

Qui compose le panel, et selon quelles règles ?

Qui ?

30 à 40 personnes, réunies pour refléter la **diversité** du territoire namurois.

- Des citoyennes et citoyens de tous âges et de tous profils, des quartiers urbains comme des villages (1/4)
- Des représentants d'associations, de collectifs et d'organisations actives à Namur (3/4)
- Un engagement dans la durée : huit rencontres, de début 2027 à fin 2028.

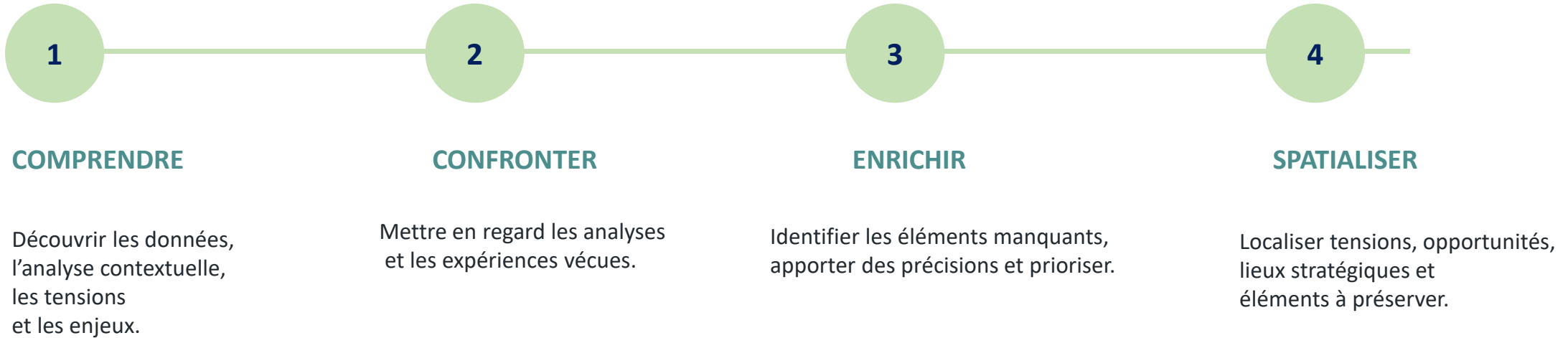
Comment ?

Un cadre de travail posé dès la première rencontre et partagé par tous.

- Une **charte** de participation, qui précise le rôle de chacun et ce qui sera fait des contributions.
- Une **animation** assurée par la cellule Participation et le NID, avec le bureau d'études pour le contenu.

Le panel n'est pas un comité technique et n'est pas un lieu de décision : c'est un organe consultatif, qui éclaire et nourrit les choix soumis au Collège et au Conseil communal.

Que fera concrètement le panel ?



Le panel questionne, complète et enrichit le travail en cours.

Un panel qui intervient à plusieurs moments clés de l'élaboration du SDC

Le planning suivant détaille ces temps de participation et leur articulation avec les différentes phases du projet.

Huit rencontres, de la mise en place à l'avant-projet

De début 2027 à fin 2028, voir le planning détaillé pour leur articulation avec les phases d'étude.

R1

Mise en place du panel

Rôle du panel, cadre de travail, charte et présentation des membres.

R2

Tensions/enjeux 1 et 2

Densification et végétalisation · foncier économique et mixité fonctionnelle.

R3

Tensions/enjeux 3, 4 et 5

Mobilité et urbanisme · logement · résilience du territoire.

R4

Synthèse

Synthèse de l'analyse contextuelle

R5

Enjeux et objectifs

Valider les enjeux territoriaux et découvrir les objectifs qui en découlent.

R6

Avant-projet : les centralités

Enrichir la réflexion sur les centralités et la fonction résidentielle.

R7

Avant-projet : fonctions et réseaux

Conséquences sur les autres thématiques (mobilité, environnement,...).

R8

Avant-projet final

Présentation

Au-delà du panel : des activités pour tous les Namurois

Ces temps apparaissent au planning sous le terme « conférences ». Il s'agira en réalité d'activités variées, ouvertes à toutes et tous et auxquelles les membres du panel sont conviés, afin d'alimenter leur réflexion.

A titre d'exemple :

1

Balades et visites

Lire le territoire sur le terrain, avec celles et ceux qui l'habitent.

2

Animations

Construire collectivement une représentation du territoire et de ses tensions.

3

Conférences

Croiser les regards sur les grands enjeux du développement territorial.

4

Ateliers scolaires

Donner la parole aux plus jeunes sur le Namur qu'ils habiteront.

5

Exposition du NID

Rendre visibles le diagnostic, les enjeux, puis les orientations du schéma.

16 réunions dans les quartiers, au plus près du terrain

8

Au stade de l'avant-projet

Présenter les orientations envisagées et les confronter aux réalités de chaque partie du territoire, avant que le projet ne se fige.

8

Au stade du projet

Informar sur le projet de schéma, répondre aux questions et accompagner l'enquête publique.

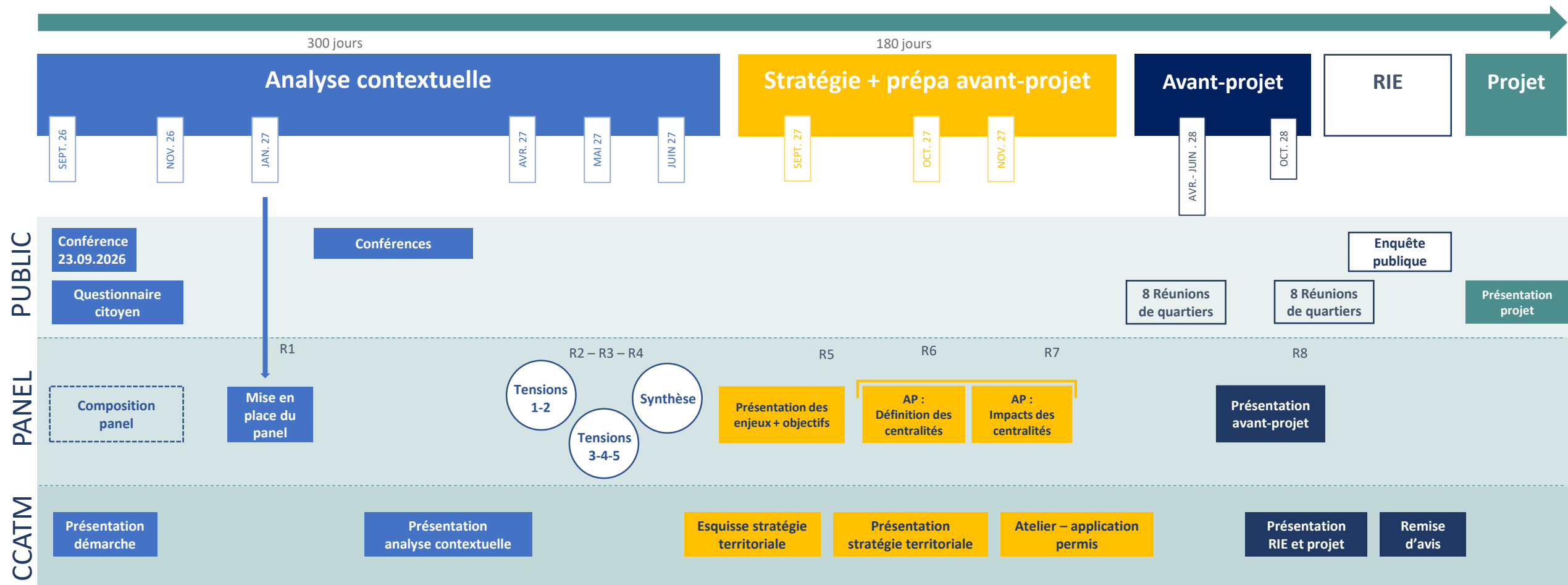
Ce que les quartiers apportent

La connaissance fine des lieux, les usages réels, les points de tension concrets et les éléments auxquels les habitants tiennent.

Ce qu'on en fait

Ces apports complètent et affinent le projet.

Planning



Du vécu au projet de territoire



ET MAINTENANT ?

Les prochaines étapes

1

AUJOURD'HUI

23 septembre 2026

Lancement public du processus participatif du SDC.

2

DÈS À PRÉSENT

Le questionnaire

Ouvert à toutes et tous, en ligne. Date limite : 02/11

3

DÈS À PRÉSENT

Composition du panel

Appel à candidatures, citoyens et associations. Date limite : 02/11

4

DEBUT 2027

Première rencontre

Mise en place du panel et adoption de la charte.



Le NID, point de contact citoyen du Schéma de Développement Communal

Toutes les informations, le questionnaire, les inscriptions au panel et l'agenda des rencontres : www.le-nid.be/SDC

Merci !

Le processus participatif du Schéma de Développement Communal

Sophie Marischal

Cheffe du service NID — Ville de Namur

Esplanade de la Confluence, 5000 Namur

081/24.72.94 · le-nid@ville.namur.be

